Un air sain pour toutes et tous :
mieux surveiller pour agir et protéger

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air

Atmo France

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2023 présenté à l'Assemblée Générale du 14 mai 2024

Responsable de publication :
Catherine Hervieu, Présidente d'Atmo France
Rédactrices :
Joénia Barul, Delphine Guillaume, Anne Laborie et Charlotte Lepitre
Conception graphique :
G.Mottier - edensud.fr

© Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse d'Atmo France

Notre rapport d'activité est 100 % interactif !

Accédez directement à une page en cliquant sur le titre du sommaire correspondant.

Les boutons situés en haut de page vous permettent de changer de page ou de revenir au sommaire.

Sur l'ensemble du rapport, cliquez sur une icône pour retrouvez des informations complémentaires :

«flèche» pour afficher une interactivité,

«loupe» pour lire un article en ligne.

SOMMAIRE

p.03 Le mot de la présidente
p.04 Faits marquants 2023
p.05 Atmo France
p.11 Plaidoyer & relations institutionnelles
p.15 Communication & évènementiel
p.19 Numérique
p.20 Climat
p.21 Énergie
p.22 Pollens
p.24 Air intérieur
p.25 Agriculture
p.26 Pesticides
p.28 Mobilité
p.29 Transport
p.30 Force d'intervention rapide
p.31 Innovations
p.32 Ressources Humaines
p.33 Achats groupés
p.33 Comptabilité
p.34 Financement

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

En préambule, ayant pris la suite de Guy Bergé à la présidence d'Atmo France lors de l'Assemblée générale 2023, je tiens à souligner le travail de dentelle qu'il a conduit pour l'animation active de notre réseau tant en interne qu'à l'externe. Au nom de toutes les équipes et en particulier de celle du Secrétariat général, qu'il soit ici encore vivement remercié.

Tout au long de l'année, l'ensemble des AASQA en lien avec Atmo France s'est mobilisé tant sur les missions réglementaires, les nombreux partenariats (collectivités, entreprises, associations…) que pour des initiatives permettant à la société qu'elle s'approprie des plus en plus les problématiques autour de l'air. En ce sens, nous devons affiner nos stratégies de communication : un très beau chantier !

Sans être exhaustive quant aux très nombreuses activités déployées par notre réseau -elles sont précisées dans ce rapport- je retiens quelques moments saillants qui en traduisent la richesse.

Les Journées techniques de l'air qui se sont déroulées à Strasbourg au mois de mars ont permis de renouer avec ce temps de partage et de rencontres assuré par les équipes des AASQA, après cette parenthèse si particulière du Covid. J'insiste sur l'importance de ce type de moment qui contribue à la cohésion du réseau et à sa qualité. J'en profite également pour souligner que le télétravail peut constituer une sorte de piège au détriment de la qualité des relations professionnelles. Il y a là un équilibre à trouver tant au niveau de chaque AASQA qu'au niveau de la Fédération.

Je tiens à mettre en avant l'évolution dynamique de SynAIRGIE : que soient remerciés grandement les directeurs et directrices qui en sont à l'origine en lien avec les administrateurs, ainsi qu'évidemment notre chère déléguée générale, Anne Laborie.

La Journée nationale de la qualité de l'air a été l'occasion d'un déploiement d'animations par les AASQA sous différentes formes. Il y a eu aussi la participation d'Atmo France à la 1ère édition des rencontres Air et Santé à l'initiative du groupe d'études de l'Assemblée Nationales co-présidée par les députées Claire Pitollat et Sophie Taillé-Polian : cela témoigne que notre Fédération est incontournable sur cette thématique conjuguée. D'ailleurs, l'approche intégrée Air-Climat-Énergie avec la santé pour laquelle les bonnes conditions environnementales sont indispensables devient le marqueur fort des AASQA. C'est ainsi que je suis intervenue lors du colloque Air et Santé organisé par l'Anses et l'ADEME au mois de mai.

L'enjeu des données produites par notre réseau devient prégnant, d'où l'importance de valoriser ces productions via l'intégration de nouveaux flux sur Atmo Data et leur accès en open source. Pour autant, une fois les données produites, il faut toujours insister sur l'expertise incontournable et la rigueur scientifique que fournissent les AASQA pour leur interprétation et l'accompagnement des acteurs qui les requièrent. Cela doit être un de nos objectifs pour notre stratégie de communication.

L'automne et l'hiver ont été plus que cléments, du fait indéniable du changement climatique. Si cela a permis des économies de chauffage, celui au bois devient une problématique de plus en plus importante dont les AASQA et Atmo France sont en train de se saisir : émissions de particules et de composés organiques volatils, gestion de la ressource, autant de chantiers à affiner.

Enfin, notre réseau suit de près les travaux sur l'évolution de la directive européenne qui devra nous trouver au plus près des acteurs face à de nouvelles exigences pour la qualité de l'air.

Catherine Hervieu

Présidente d'Atmo France

FAITS MARQUANT 2023

VIE DU RÉSEAU ÉVÉNEMENT AUDITIONS COMMUNICATION - PUBLICATION FAITS MARQUANTS

JANVIER	**17/01 :** Bureau d'Atmo France **17/01 :** Colloque « Qualité de l'air et agriculture » en partenariat avec l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture - France
MARS	**15/03 :** Bureau d'Atmo France **15/03 :** Avis d'Atmo France sur le projet Priorisation des effets sanitaires pour le programme de surveillance en lien avec les perturbateurs endocriniens (PEPS'PE) de Santé publique France **16/03 :** Publication des actes du colloque « Qualité de l'air et agriculture » du 17 janvier **21/03 :** Publication du rapport annuel 2022 de surveillance des pollens et des moisissures dans l'air ambiant **22 – 23/03 :** Journées techniques de l'air rassemblant les collaborateur·trices des AASQA à Strasbourg
AVRIL	**4/04 :** Audition dans le cadre de la mission d'information relative aux zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) par Philippe Tabarot, sénateur des Alpes-Maritimes et rapporteur de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat **13/04 :** Contribution d'Atmo France à la consultation sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 établissant la nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques **27/04 :** Audition de la Cour des comptes dans le cadre de l'enquête relative aux « vagues de chaleur et la protection des personnes vulnérables ».
MAI	**Du 1er au 31/05 :** Participation des AASQA au challenge « Mai à vélo » **10/05 :** Assemblée général d'Atmo France pour l'exercice 2022 **12/05 :** Communiqué de presse sur la nouvelle présidence d'Atmo France **17/05 :** Audition dans le cadre d'une mission sur l'acceptabilité des zones à faibles émissions par Barbara Pompili, députée de la Somme
JUILLET	**4/07 :** Bureau d'Atmo France
SEPT.	**14/09 :** Communiqué de presse sur la révision de la directive européenne sur l'air ambiant
OCT.	**10/10 :** Communiqué de presse sur la Journée nationale de la qualité de l'air 2023 **13/10 :** Communiqué de presse sur la mise à disposition de données sur les émissions de polluants de l'air et de gaz à effet de serre sur Atmo Data **14/10 :** Journée nationale de la qualité de l'air 2023 **18/10 :** Bureau d'Atmo France
NOV.	**Du 21 au 23/11 :** Participation d'Atmo France au salon des maires et des collectivités territoriales (stand et intervention) **Les 23 et 24/11 :** Clean Air Forum **24/11 :** Condamnation de la France par le Conseil d'Etat à payer 2 astreintes de 5 millions d'euros pour les deux semestres allant de juillet 2022 à juillet 2023 **30/11 :** Bureau d'Atmo France
DÉC.	**22/12 :** Contribution d'Atmo France sur la stratégie nationale énergie-climat

ATMO FRANCE,

la fédération des Associations agréées de surveillance de qualité de l'air

En France, la surveillance de l'air est obligatoire et réglementée. Depuis la loi sur l'Air du 30 décembre 1996 dite loi LAURE, le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux **AASQA***.

Fondées dans les années 1970, ces associations sont depuis la fin des années 1990 agréées par l'État pour surveiller les **polluants réglementés**.

Le réseau national des AASQA se compose aujourd'hui de 18 associations agréées présentes dans chaque région administrative de métropole et d'outre-mer ainsi que d'une association équivalente en Nouvelle-Calédonie (la loi LAURE ne s'y applique pas).

Pour fédérer leur réseau, le représenter au niveau national et organiser la mise en commun de leur expertise et de leurs moyens, les AASQA ont créé leur fédération en mai 2000 : le réseau Atmo, qui deviendra en 2008 Atmo France.

À travers **ses actions**, la Fédération Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général : celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'évaluation des actions et des politiques publiques visant à l'améliorer.

Atmo France est un organisme de type associatif régi par la loi du 1er juillet 1901 et de son décret d'application du 16 août 1901. Répondant à toutes les exigences d'une association, elle a une gestion désintéressée, une gouvernance collégiale représentative des AASQA et un **fonctionnement** démocratique avec une Assemblée générale et un Bureau coordonné par un Secrétariat général. Ses adhérents sont les AASQA.

* **AASQA**
Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air

Pour aller plus loin sur les polluants réglementés

En savoir plus sur les missions

En savoir plus sur le fonctionnement

POUR ALLER PLUS LOIN

sur la réglementation :

- mondiale
- européenne
- française

sur le dispositif français de surveillance :

- l'air extérieur
- l'air intérieur
- les pollens et moisissures
- les situations incidentelles ou accidentelles sur des sites industriels
- la surveillance de la pollution liée au trafic maritime

ATMO FRANCE,

la fédération des Associations agréées de surveillance de qualité de l'air

Les axes stratégiques statutaires guidant l'action d'Atmo France

- Conforter la place, le rôle et la pérennité du réseau des AASQA et de la Fédération Atmo France en assurant la promotion des valeurs des AASQA et de leur savoir-faire
- Diffuser les positions défendues par le réseau
- Favoriser la notoriété des AASQA en développant des actions et des outils de communication et de partenariats
- Renforcer l'efficience technique, humaine et financières des AASQA afin d'en assurer la pérennité
- Anticiper les évolutions, dont le numérique, accélérateur d'évolution, pour construire les AASQA de demain

SynAirGIE, l'opérateur technique du réseau

SynAirGIE est un groupement d'intérêt économique (GIE) né d'une réflexion du Bureau d'Atmo France sur les cadres juridiques favorables à la mise en place de collaborations entre AASQA dans le cadre d'une des missions statutaires de la Fédération qui « encourage les échanges et les mutualisations entre ses membres ». En octobre 2015, SynAirGIE est officiellement créé et devient l'opérateur technique pour le compte d'Atmo France et de ses membres, des projets ou de mises en commun de moyens techniques, humains ou organisationnels. Ce GIE est de fait, à ce jour, l'outil opérationnel principal de mutualisation de moyens entre AASQA ayant pour objectif des économies d'échelle et à une harmonisation des méthodes et des produits sur le territoire national.

Les membres de SynAirGIE ne peuvent être que des personnes morales adhérant à la Fédération Atmo France et en particulier les AASQA.

En 2023, il a fait l'objet de réflexions et travaux pour une nouvelle organisation auxquels le Secrétariat général d'Atmo France a été associé.

LES ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2023

1. **AIR BREIZH**
Président Alain Laplanche
www.airbreizh.asso.fr

2. **AIRPARIF**
Président Philippe Quenel
www.airparif.asso.fr

3. **AIR PAYS DE LA LOIRE**
Président Philippe Henry
www.airpl.org

4. **ATMO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**
Président Éric Fournier
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr

5. **ATMO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**
Présidente Catherine Hervieu
www.atmo-bfc.org

6. **ATMO GRAND EST**
Président Jean-François Husson
www.atmo-grandest.eu

7. **ATMO GUYANE**
Président Rodolphe Sorps
www.atmo-guyane.org

8. **ATMO HAUTS-DE-FRANCE**
Président Jacques Patris
www.atmo-hdf.fr

9. **ATMO NORMANDIE**
Président Denis Merville
www.atmonormandie.fr

10. **ATMO NOUVELLE-AQUITAINE**
Présidente Laure Curvale
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

11. **ATMO OCCITANIE**
Présidente Agnès Langevine
www.atmo-occitanie.org

12. **ATMO RÉUNION**
Présidente Ramata Touré
www.atmo-reunion.net

13. **ATMOSUD**
Président Pierre-Charles Maria
www.atmosud.org

14. **GWAD'AIR**
Président Nicolas Defontenay
www.gwadair.fr

15. **HAWA MAYOTTE**
Présidente Chamssia Mohammed
www.hawa-mayotte.fr

16. **LIG'AIR**
Présidente Gaëlle Lahoreau
www.ligair.fr

17. **MADININAIR**
Présidente Sabine Cabrisseau
www.madininair.fr

18. **QUALITAIR CORSE**
Président Francois Alfonsi
www.qualitaircorse.org

19. **SCALAIR**
Présidente Nina Julié
www.scalair.nc

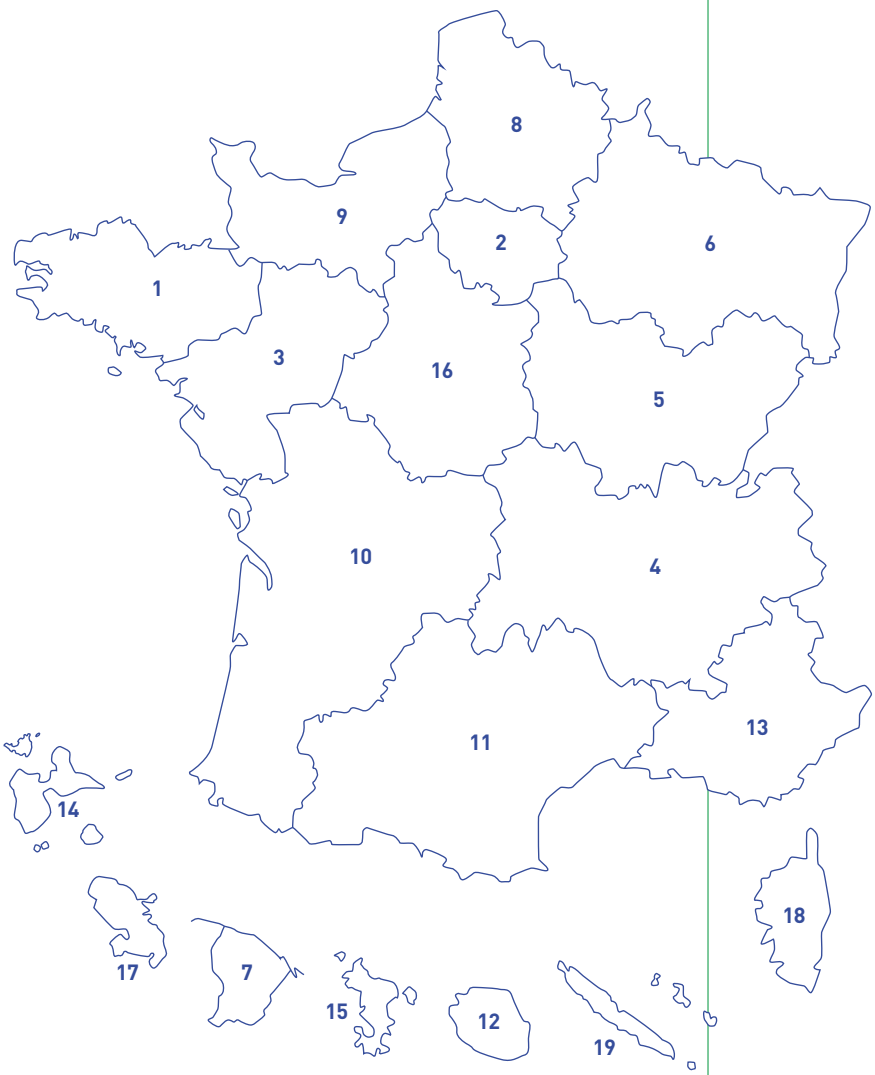

LE BUREAU
au 31 décembre 2023

Président
Catherine Hervieu
(Atmo Bourgogne-Franche-Comté
membre du Conseil National de l'Air)

Trésorier
Pierre-Charles Maria
(AtmoSud)

Secrétaire
Ramata Touré
(Atmo Réunion)

Autres membres

Jean-Félix Bernard (Airparif)

Nicolas Bonnet
(Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

Thomas Campmas
(Air Pays de la Loire)

Gaëlle Lahoreau (Lig'Air)

Alain Laplanche (Air Breizh)

Jacques Patris (Atmo Haut-de-France
membre du Conseil National de l'Air)

L'ÉQUIPE SALARIÉE
au 31 décembre 2023

Le Secrétariat général participe à structurer l'organisation du réseau et à coordonner sa représentation lors des différentes rencontres et réunions de travail.

Déléguée générale
Anne Laborie

Chargée de Gestion Administrative et Financière
Joënia Barul

Assistante administrative et comptable
Maëlie Fercot

Responsable communication et événementiel
Delphine Guillaume

Responsable Projet et Partenariat
Charlotte Lepitre

LES RÉFÉRENTS

nationaux thématiques au 31 décembre 2023

Les travaux d'Atmo France s'appuient également sur un réseau de président·e·s, directeur·trice·s et technicien·ne·s référent·e·s sur différentes thématiques qui concernent les AASQA et leurs activités. Ils sont chefs de file sur les thématiques en question, coordonnent avec le Secrétariat général les travaux associés et représentent la Fédération dans les réunions de travail ou autres événements extérieurs portés par des référent·e·s spécialisé·e·s sur la thématique abordée.

AGRICULTURE
Président : Alain Laplanche (Air Breizh)
Expert·e·s direction et technique : Hélène Devillers (Atmo Hauts-de-France) et Stéphane Socquet (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

AIR INTÉRIEUR
Expert·e·s direction et technique : Bérénice Jennesson (ATMO Grand Est), Edwige Révélat (AtmoSud) et Jean-Luc Savelli (Qualitair Corse)

COMMUNICATION I SENSIBILISATION
Président : Jean-Félix Bernard (Airparif)
Expertes direction et technique : Véronique Delmas (Atmo Normandie), Hélène Devillers (Atmo Hauts-de-France) et Céline Dérosiaux (Atmo Hauts-de-France)

COMPTABILITÉ
Expert·e·s direction et technique : Christophe Audelan (Airparif), Véronique Delmas (Atmo Normandie), David Petrone (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) et Stéphane Gandar (Madininair)

FINANCEMENT
Expert·e·s direction et technique : David Petrone (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes), Hélène Marfaing (Airparif) et Jean-Pierre Schmitt (ATMO Grand Est)

GESTION DES SITUATIONS ACCIDENTELLES
Président : Pierre-Charles Maria (AtmoSud)
Expert·e·s direction et technique : Didier Chapuis (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes), Véronique Delmas (Atmo Normandie), Pierre-Yves Robic (Atmo Occitanie)

MOBILITÉ ET URBANISME
Expert·e·s direction et technique : Didier Chapuis (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) et Anne Kauffman (Airparif)

MODÉLISATION I CARTES NATIONALES
Experts direction et technique : Olivier Sanchez (Airparif) et Francis Schweitzer (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)

ODEURS
Expert·e·s direction et technique : Véronique Delmas (Atmo Normandie), Céline Léger (Atmo Normandie) et Arnaud Rebours (Air Pays de la Loire)

PESTICIDES
Président : Alain Laplanche (Air Breizh)
Expert·e·s direction et technique : Patrice Colin (Lig'Air), Emmanuelle Drab-Sommesous (ATMO Grand Est) et Stéphane Socquet (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

POLLENS
Président : Jacques Patris (Atmo Hauts-de-France)
Expert·e·s direction et technique : David Brehon (Air Pays de la Loire), Agnès Hulin (Atmo Nouvelle-Aquitaine), Marine Latham (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes), Cyril Pallares (ATMO Grand Est)

RELATIONS INSTITUTIONNELLES
Présidente : Catherine Hervieu (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)
Expert·e·s direction et technique : Gaël Lefeuvre (Air Breizh), Karine Léger (Airparif) et Jean-Pierre Schmitt (ATMO Grand Est)

RESSOURCES HUMAINES
Présidente : Catherine Hervieu (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)
Expert·e·s direction et technique : Stéphane Gandar (Madininair) et Francis Schweitzer (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)

SANTÉ
Président : Jacques Patris (Atmo Hauts-de-France)
Expert·e·s direction et technique : Emmanuelle Drab-Soummesous (ATMO Grand Est), Edwige Révélat (AtmoSud) et Dominique Tilak (Atmo Occitanie)

SERVICE NUMÉRIQUE
Président : Pierre-Charles Maria (AtmoSud)
Experts direction et technique : Pierre Pernot (Airparif) et Dominique Robin (AtmoSud)

TRANSPORTS AÉRIEN ET MARITIME
Expert·e·s direction et technique : Anne Kauffman (Airparif) et Jean-Luc Savelli (Qualitair Corse)

TRANSVERSALITÉ AIR ÉNERGIE CLIMAT
Expert·e·s direction et technique : David Bréhon (Air Pays de la Loire), Anne Kauffmann (Airparif), Charles Kimmerlin (Airparif), Pierre-Yves Robic (Atmo Occitanie) et Camille Weisse (ATMO Grand Est)

LES CHIFFRES CLÉS

du réseau au 31 décembre 2023

EMPLOI

724 salarié.e.s
679.42 équivalent temps plein

SURVEILLANCE

596 stations fixes

125 stations mobiles

18 capteurs pollens

4 réseaux Pollin'air

SENSIBILISATION

25 997 personnes touchées pour 16 AASQA

924 interventions sur l'ensemble du réseau

FONCTIONNEMENT

1 212 adhérents sur l'ensemble du réseau représentés par :

122 Collège 1 : représentants de l'État +6

322 Collège 2 : collectivités territoriales +26

526 Collège 3 : acteurs économiques +96

242 Collège 4 : experts +50

COMMUNICATION

45 357 abonné.e.s pour 19 AASQA
14 posts par mois en moyenne

32 946 abonné.e.s pour 17 AASQA
16 posts par mois en moyenne

20 128 abonné.e.s pour 18 AASQA
6 posts par mois en moyenne

4 308 abonné.e.s pour 9 AASQA
6 posts par mois en moyenne

158 016 moyenne de visiteurs uniques pour 17 AASQA

7 784 moyenne mensuelle des visiteurs sur les portails open data pour 13 AASQA

LES CHIFFRES CLÉS D'ATMO FRANCE

12 contributions
5 communiqués de presse
8 auditions

158 650 visites sur atmo-france.org

2 665 visites sur la carte interactive d'Atmo Data +

2 743 abonné.e.s
25 posts par mois en moyenne

2 789 abonné.e.s
16 posts par mois en moyenne

500 demandes d'accès à l'API Atmo data

PLAIDOYER & COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

COMITÉ DE PILOTAGE DE SURVEILLANCE (CPS)

Le **CPS*** réunit les acteurs du dispositif de surveillance de la qualité de l'air (le ministère en charge de l'Environnement, le **LCSQA*** et les AASQA). Dans cette instance de concertation et de décision qui s'est réuni 3 fois en 2024, les sujets suivants ont été abordés : les travaux menés sur la révision de la directive sur l'air ambiant, l'évolution du référentiel technique national, les stratégies de surveillance de polluants non réglementés (particules ultrafines, pesticides, ammoniac...), l'évolution des dispositions réglementaires envisageables en cas de pics de pollution, les aspects économiques des équipements de surveillance (investissements, fonctionnement) et la préparation de la Journée nationale de la qualité de l'air.

CPS
Comité de pilotage de surveillance

En savoir plus sur le CPS

LCSQA
Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air

GROUPE SANTÉ ENVIRONNEMENT (GSE)

Le **GSE*** est une instance interministérielle co-coordonnée par le ministère en charge de l'Environnement et le ministère des Solidarités et de la santé. Il réunit différents collèges : État, parlementaires, collectivités territoriales, associations, organisations syndicales, entreprises, auxquels s'ajoutent des personnalités qualifiées et des professionnels du système de santé ainsi que des organismes d'assurance maladie. Il est chargé notamment du suivi général et de la mise en œuvre du **PNSE***.

Atmo France est membre de trois groupes de travail : One Health, Formation/information/sensibilisation et Risques/Impacts. Sa représentation a été confirmée le 15 décembre 2023 dans le cadre de la prise de la présidence du GSE par Anne-Cécile Violland, députée de Haute-Savoie. Le GSE s'est réuni à deux reprises en 2023 : le 23 juin et le 19 septembre. A l'occasion de la réunion du 23 juin, Atmo France a présenté les actions des AASQA pour sensibiliser les acteurs des territoires à la qualité de l'air et aux co-bénéfices existants Air-Climat-Energie.

GSE
Groupe Santé Environnement

En savoir plus sur le GSE

PNSE
Plan national santé environnement

CONSEIL NATIONAL DE L'AIR (CNA)

Le **CNA*** constitue l'instance de concertation, de consultation et de propositions dans le domaine de la lutte contre la pollution et l'amélioration de la qualité de l'air. Il peut être saisi par le ministre chargé de l'Environnement pour donner un avis et être consulté sur les projets de textes législatifs et réglementaires.

Il est composé de représentants d'administrations, établissements publics, élu·e·s, personnalités qualifiées, industriels et associations.

CNA
Conseil national de l'air

La présidence du Conseil National de l'Air a été confiée en 2023 à Claire Pitollat, députée des Bouches-du-Rhône. A cette occasion, les membres du CNA ont été invité à faire part des sujets qui leur semblent prioritaires. Atmo France a fait part de ses priorités avant la rentrée de septembre, parmi eux figurent :

- La surveillance des polluants non règlementés ;
- L'amélioration des connaissances (microplastiques, précurseurs d'ozone, chauffage au bois, émissions des véhicules autres que celles à l'échappement...) ;
- Des sujets d'actualité (révision de la directive européenne sur l'air, impact du secteur agricole, retour des travaux du groupe de travail sur les algues, impact des fumées des feux de forêts) ;
- L'importance des interactions Air-Climat-Energie pour une meilleure cohérence et efficacité des actions menées.

Le CNA s'est réuni à trois reprises en 2023 (le 21 juin, le 25 septembre et le 18 décembre). Réunions au cours desquelles le **PREPA***, le Plan national sur le chauffage au bois domestique, la révision de la directive européenne de l'air ambiant, l'évolution du dispositif réglementaire en cas de pics de pollution, la **JNQA*** 2023, les enjeux liés à l'ozone... ont fait l'objet de présentations et d'échanges permettant à Atmo France de rappeler les travaux engagés par les AASQA sur ces thématiques, de valoriser leur expertise, de participer aux échanges et de proposer des actions à renforcer ou à développer.

* **PREPA**
Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques

* **JNQA**
Journée Nationale de la Qualité de l'Air

FRANCE NATION VERTE "NUMÉRIQUE ET DONNÉES"

Au cours de l'année 2023, Atmo France a été associée aux travaux lancés par la Première ministre Elisabeth Borne sur la Transformation numérique de la France au service de la transition écologique. Au cours de ses diverses interventions, Atmo France a contribué aux travaux afin de rendre plus visible le sujet de la qualité de l'air (initialement présent de façon très sporadique) et de valoriser l'expertise et les services des AASQA et d'Atmo France, en particulier sous l'angle transversal Air-Climat-Energie, pour une meilleure cohérence des politiques en faveur à la fois du climat (gaz à effet de serre) et de la santé (qualité de l'air).

En savoir plus sur France Nation Verte

Révision de la Directive européenne sur la qualité de l'air ambiant et un air pur en Europe de 2018

A la suite de la publication de la proposition de texte de révision de la Directive européenne sur la qualité de l'air ambiant par la Commission européenne en fin d'année 2022, 2023 a été marquée par la prise de position des différentes institutions européennes et des Etats membres. Atmo France a transmis au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires son évaluation de la proposition de la Commission ainsi que les évaluations d'impact de l'implémentation de cette proposition sur les territoires. Atmo France a activement participé au groupe miroir du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires qui regroupait tous les acteurs français de la qualité de l'air afin d'échanger sur les différents articles des propositions de la Commission, puis du Parlement européen et du Conseil européen, et de la position de la France.

En savoir plus sur la révision de la directive

AUDITIONS

4 avril : Audition dans le cadre de la mission d'information relative aux **ZFE-m*** par Philippe Tabarot, sénateur des Alpes-Maritimes et rapporteur de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat :
Atmo France a été amenée à présenter l'expertise des AASQA et leur rôle d'accompagnateur dans l'élaboration des ZFE-m (études règlementaires, études d'opportunité, suivi...) tout en rappelant les éléments sur la pollution de l'air issue du trafic routier et de l'impact des ZFE-m sur la qualité de l'air et l'exposition des populations.

27 avril : Audition par la Cour des comptes dans le cadre de l'enquête relative aux « vagues de chaleur et la protection des personnes vulnérables » :
Atmo France a été amenée à s'exprimer sur l'étude en cours de la Cour des comptes ainsi que sur les variables prises en compte et la méthodologie d'étude de la Cour. Atmo France a également présenté les données disponibles et les travaux réalisés par les AASQA sur l'ozone et l'impact des vagues de chaleur sur la pollution de l'air.

17 mai : Audition dans le cadre d'une mission sur l'acceptabilité des zones à faibles émissions par Barbara Pompili, députée de la Somme :
Atmo France a été amenée à s'exprimer sur le rôle et missions des AASQA et notamment leur rôle dans l'accompagnement et la réalisation des études préalables aux ZFE-m et sur l'évaluation de l'impact des ZFE-m sur l'exposition de la population à la pollution de l'air. Atmo France a également adressé d'autres sujets connexes tels que l'abaissement des seuils dans la future directive air ambiant, les particules liées à l'abrasion et au freinage des véhicules ou la nécessaire communication sur les enjeux sanitaires de la pollution de l'air.

28 juin : Audition par la Cour des comptes au sujet de leur enquête sur «La santé respiratoire» :
Atmo France a été amenée à s'exprimer sur les relations et collaborations avec les autorités sanitaires et régaliennes et son appréciation des politiques publiques menées et les voies de progrès identifiées, attendues, imaginées pour améliorer la prise en charge sanitaire des facteurs environnementaux.

6 septembre : Audition par la *« Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire »* sur les travaux des AASQA sur les pesticides dans l'air.

18 septembre : Audition par le Haut Conseil de Santé Publique dans le cadre de la révision de leur avis sur "les messages sanitaires à diffuser en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant" :
l'audition d'Atmo France a permis d'assurer la cohérence des messages et recommandations.

15 novembre : Audition par une autorité nationale sur le sujet des capteurs de mesure de pollens :
Atmo France a été amenée à s'exprimer sur les travaux des AASQA sur les pollens, leur rôle en qualité d'un des acteurs désignés par le Code de l'environnement pour assurer la surveillance des pollens mais également sur l'organisation actuelle de la mesure et de partage des données.

1er décembre : Audition d'Atmo France par le cabinet de conseil en politique publique "Planète publique" sur l'évaluation de la contribution de l'**ACNUSA*** à la réduction des nuisances aéroportuaires :
Atmo France a été amenée à s'exprimer sur les interactions et travaux des AASQA avec l'ACNUSA mais également comment Atmo France perçoit l'ACNUSA et les pistes d'amélioration et actions futures de l'ACNUSA sur les nuisances environnementales.

* **ZFE-m**
Zones à faibles émissions mobilité

* **ACNUSA**
Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires

CONTRIBUTIONS, CONSULTATIONS ET SOLLICITATIONS SCIENTIFIQUES

- **15 mars :** Avis sur le projet **PEPS'PE*** de Santé publique France
- **13 avril :** Contribution à la consultation sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 établissant la nomenclature des véhicules classés en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques
- **9 juin :** Interpellation auprès de l'ADEME concernant la limite de territoires éligibles à l'appel à projet AgriQAir qui permet de mettre en œuvre des expérimentations de terrain sur des technologies ou pratiques agricoles de réduction des émissions de NH_3 ou de particules, et/ou des programmes de diffusion des connaissances
- **22 mai :** Contribution à l'appel à manifestation d'intérêt « Besoins du secteur public en données spatiales et services associés » du Centre National d'Etudes Spatiales afin de faire part de l'intérêt des AASQA aux données, notamment géostationnaires, des polluants de l'air
- **13 septembre :** Réponse à la sollicitation du Bureau de la qualité de l'air concernant l'évaluation de l'impact de l'intégration des PM2,5 dans le décret de mesures d'urgences (en nombre de jours de dépassements supplémentaires).
- **18 septembre :** Transmission des études des AASQA sur l'impact du chauffage au bois domestique ou plus largement de la combustion de biomasse sur la qualité de l'air extérieur, comprenant les outils ou bases de données exploitables, méthodologies, émissions, enquêtes de terrains, analyses pour la déconvolution des sources suite à la sollicitation de l'Anses dans le cadre de son expertise scientifique en cours d'instruction sur le chauffage au bois domestique (incluant bûches, granulés, bois de récupération et bois densifié), la pollution de l'air et la santé
- **29 septembre :** Transmission de remarques et éléments complémentaires au relevé d'observation "la gestion des risques liés aux installations classées pour la protection de l'environnement industrielles" de la Cour des comptes à la demande de cette dernière ; ce relevé contenant des retours des travaux des AASQA dans le cas d'incidents ou accidents.
- **20 octobre :** Réponse à la sollicitation d'Anne-Laure Babault, députée de la Charente-Maritime concernant le pic de prosulfocarbe observé en Nouvelle Aquitaine avec le lancement d'une étude d'analyse comparative afin de répondre aux questionnements de terrain concernant ce pic.
- **30 novembre :** Publication de la mise à jour de l'avis du Haut Conseil de Santé Publique sur les messages sanitaires à diffuser en cas d'épisodes de pollution à laquelle Atmo France a participé
- **4 décembre :** Transmission d'études, de données de concentration et de méthodes de prélèvement et d'analyse de la silice en environnement mises en œuvre par les AASQA suite à la sollicitation de l'Anses dans le cadre de son expertise scientifique sur l'évaluation de l'exposition à la silice cristalline des populations riveraines de sites d'activités émettrices de silice
- **22 décembre :** Contribution d'Atmo France à la consultation publique sur la stratégie nationale Énergie-Climat
- **22 décembre :** Courriers d'Atmo France pour une prise en compte de la qualité de l'air de façon transversale Air-Climat-Energie et une plus grande participation aux **COP*** régionales à la Première ministre Elisabeth Borne et Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Retrouvez toutes les contributions

* **PEPS'PE**
Priorisation des effets sanitaires pour le programme de surveillance en lien avec les perturbateurs endocriniens

* **COP**
Conferences of the Parties

COMMUNICATION & ÉVÈNEMENTIEL

INTERVENTIONS

Dans le cadre de ses missions de représentation, de promotion des AASQA et de conduite d'actions de sensibilisation, Atmo France est intervenue dans plusieurs manifestations en animant des ateliers sur différents sujets :

- **Convention de la Fédération Cinov**, le 21 avril avec l'intervention de Dominique Robin (AtmoSud et référent national numérique)
- **Rencontre Scientifique « Air et santé »**, le 6 juin 2023 organisée par l'**ADEME*** et l'**Anses*** avec l'intervention de Catherine Hervieu, Présidente d'Atmo France
- **Webinaire Qualité de l'Air & actions dans les collectivités** le 27 juin organisé par IDEALCO et l'ADEME avec l'intervention de Charles Kimmerlin (Airparif et référent air climat énergie à Atmo France) et Anne Laborie (Atmo France)
- **Colloque Pollution de l'Air en ville** : de nouvelles connaissances pour réduire émissions et expositions le 26 septembre organisé par l'ADEME et le Ministère en charge de l'environnement avec l'intervention de Pierre Pernot (Airparif et référent numérique à Atmo France) lors du colloque et la participation de Delphine Guillaume et Charlotte Lepitre (Atmo France) au comité de pilotage pour la programmation et la communication
- **Webinaire « Les grands témoins de la qualité de l'air»** le 14 septembre organisé par le collège SEIQA by R Lab avec l'intervention de Charlotte Lepitre (Atmo France), Dominique Tilak (Atmo Occitanie et référente santé à Atmo France), Emmanuelle Drab-Sommesous (ATMO Grand Est et référente santé à Atmo France) et Jacques Patris (Atmo Hauts-de-France et membre du Bureau d'Atmo France)
- **Stand et table ronde** sur les enjeux et l'évolution de la surveillance de la qualité de l'air le 12 octobre à l'Assemblée nationale à l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air avec l'intervention de Catherine Hervieu et Dominique Robin
- **Salon des maires et des collectivités locales** du 22 au 24 novembre avec la tenue d'un stand durant la totalité de l'événement et les interventions de Catherine Hervieu, Anne Laborie et Marine Latham (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) lors d'une conférence intitulée "Cohérence des stratégies air-climat-énergie dans vos politiques publiques"

ADEME
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Anses
Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale

PARTICIPATION

En tant qu'actrice du dispositif national de surveillance et représentante des expertises métiers des AASQA (surveillance, prévision, information, accompagnement, innovation), Atmo France a été invitée à plusieurs congrès, conférences, webinaires et tables-rondes :

- **Colloque** « gagner la confiance des territoires » organisé par l'ACNUSA le 9 janvier
- **Séminaire Santé-environnement** « Quinze ans de politiques publiques » organisé par le Haut Conseil de Santé Publique le 11 janvier
- **Conférence** sur la qualité de l'air intérieur organisée par la Direction générale de la prévention des risques du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires le 14 février
- **Salon de l'agriculture** le 3 mars
- **Réunion du chantier « numérique et données »** de France Nation Verte le 30 mars
- **Assises européennes de la transition énergétique** du 23 au 25 mai
- **Colloque « Prévention des risques sanitaires liés à la pollution chimique de l'environnement »** organisé par la Fondation de l'Académie de Médecine le 14 juin
- **Rencontres de Santé publique France** les 20 et 21 juin
- **Atmos'Fair** les 27 et 28 juin
- **Webinaire** sur la publication du rapport du Haut conseil pour le climat le 30 juin
- **Stand d'Atmo France** sur plusieurs jours début juillet à l'Assemblée Nationale pour les 40 ans de l'**OPECST***
- **Table ronde** « l'impact des pesticides sur la qualité de l'air » organisée dans le cadre de la Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire le 6 septembre
- **Journées nationales de France Urbaine** les 21 et 22 septembre
- **Salon Pollutec** les 11 et 12 octobre
- **Forum européen Clean Air** les 23 et 24 novembre
- **Séminaire « Qualité de l'air & données satellitaires »** organisé par le CNES et le LCSQA le 8 décembre

* **OPECST**
Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

Colloque « Qualité de l'air et agriculture »

Le 17 janvier 2023, Atmo France et Chambres d'agriculture de France se sont associées pour échanger sur les thématiques qualité de l'air et agriculture à travers une conférence «Qualité de l'air : un enjeu national ; l'agriculture relève le défi». Différents experts de la santé, l'agriculture et la qualité de l'air sont intervenus autour de 3 tables rondes :

- **Comment agir pour réduire les émissions de produits phytosanitaires dans l'air ?**
- **Comment mesurer et maitriser les émissions ammoniacales dans l'air ?**
- **Comment relever ensemble les défis pour demain ?**

Jean-Luc FUGIT, député du Rhône, Président du Conseil Supérieur de l'Energie et auteur de la proposition de loi visant à réduire l'exposition de la population à la pollution de l'air est intervenu comme grand témoin.

(Re)voir les tables rondes, les messages essentiels des intervenants et retrouver différentes ressources pour aller plus loin sur les sujets évoqués durant le colloque

Teambuilding

Pour la deuxième année consécutive, Atmo France a lancé un challenge interAASQA via l'évènement national Mai à vélo. Objectifs ? lancer des défis aux collaborateurs et les challenger entre AASQA à travers une action originale et ludique mais aussi participer à une mobilisation nationale citoyenne sur les mobilités douces et communiquer sur les bienfaits du vélo pour la qualité de l'air et sur le dynamisme des collaborateurs du réseau.

Le réseau s'est à nouveau classé 5e au classement national employeur avec 189 participants qui ont roulé pour un total de 53 236 km cumulés avec la participation de 13 AASQA.

En savoir plus sur le challenge Mai à vélo

Journée nationale de la qualité

Atmo France est partenaire de cet événement national annuel piloté par le ministère en charge de l'Environnement, et participe aux réunions de son comité de pilotage.

Pour la Fédération, ce 14 octobre 2023 fut l'occasion de mener une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux, commune avec l'ensemble des AASQA avec des vidéos « micro-trottoirs ». Elle restitue les rencontres entre les AASQA et des habitants de leurs régions afin de connaître les avis et points de vue des individus concernant plusieurs thématiques liées à la qualité de l'air : transports routiers, qualité de l'air intérieur, transports maritimes, pollution naturelle, bons gestes... Les experts des AASQA répondent ensuite aux idées reçues du grand public sur ces sujets, afin de mieux comprendre les enjeux de la qualité de l'air et de connaître le rôle des AASQA, nécessaire au quotidien et à la santé des citoyens.

Voir les vidéos

PRESSE

Voir les communiqués de presse

Interviews radio, audiovisuelles, écrites, reprises des communiqués... En 2023 Atmo France a maintenu son positionnement de référence et de tiers de confiance sur la qualité de l'air auprès des journalistes.

La Fédération a publié des communiqués sur le rapport annuel de surveillance des pollens et moisissures, sa nouvelle présidence, sur la révision de la directive européenne sur l'air ambiant, la Journée nationale de la qualité de l'air et la mise à disposition de nouveaux jeux de données sur les émissions et le climat dans le service numérique Atmo Data.

COMMUNICATION INTERNE : DES SUPPORTS DÉDIÉS

Atmo France a poursuivi la facilitation des échanges avec les AASQA et inter-AASQA et la transmission d'une veille sur l'actualité de la qualité de l'air et du réseau. Ceci se retrouve dans l'envoi d'un bilan hebdomadaire envoyé aux directeur·rice·s et les président e·s sur les activités effectuées par le Secrétariat général et du planning des événements et réunions à venir.

Chaque jour, le Secrétariat général a effectué une veille sur l'actualité et a rédigé en équipe des brèves d'information et d'actualité internes. Tous les matins, cet « expresso du matin » a vocation à être lu à l'arrivée des collaborateur·trice·s à leur poste de travail. Il attire l'attention sur l'information du jour à ne pas manquer, en zoomant sur des nouvelles du réseau ou en les mettant en perspective en l'actualité « air ».

ABC d'air

ABC d'air est la plateforme pédagogique des AASQA regroupant les ressources pédagogiques pour les 6 – 18 ans sur les thématiques de l'air, du climat, de l'énergie et de la santé des AASQA mais également les outils proposés par les Pouvoirs publics et par les associations d'éducation à l'environnement partenaires des AASQA !

Utilisés lors de leurs actions de sensibilisation dans les établissements scolaires par les AASQA ou sur des stands lors de la semaine de la science, du développement durable, etc., les différents outils publiés sur ABC d'air permettent :

- **D'informer sur les différentes sources de pollution de l'air intérieur et extérieur ;**
- **De trouver des conseils et des bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air ;**
- **D'améliorer la qualité de l'air pour protéger sa santé et l'environnement.**

En savoir plus sur ABC d'air

DES SOLLICITATIONS VARIÉES

En plus des journalistes, le Secrétariat général a été tout au long de l'année sollicité par des particuliers et des institutionnels (grand public, sociétés privées ou universitaires) souhaitant avoir des renseignements sur des thèmes variés : pollution locale de l'air, utilisation des données open data, appui technique pour des études, demande d'interview ou d'informations pour des rapports, mémoires et travaux estudiantins, sponsoring, candidatures, etc.

Lorsque cela concernait des demandes locales, elles ont été systématiquement renvoyées vers les AASQA correspondantes.

ANIMATION DES COMMUNICANTS DU RÉSEAU

En tant qu'animatrice de réseau, Atmo France a organisé des réunions thématiques dédiées aux collaborateur.rice.s travaillant sur la communication, la sensibilisation et la médiation : qualité de l'air et sport, la communication digitale sur les réseaux sociaux, les outils de veille presse, valorisation des données... Partage d'expériences et transmission d'informations sont au cœur de ces rencontres.

NUMÉRIQUE

À l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air 2023, Atmo France a enrichi son service numérique d'accès aux données, Atmo Data avec des nouvelles données sur les émissions locales de polluants de l'air et du climat liées aux activités humaines. Agréger les données locales et régionales les plus fines dans un service numérique harmonisé à l'échelle nationale est une première en France.

Avec ces nouveaux jeux de données, l'objectif est de faciliter l'accès aux données air-climat-énergie pour accompagner la transition. En effet, la lutte contre la pollution de l'air, enjeu sanitaire majeur, et les politiques air climat-énergie doivent faire l'objet d'actions cohérentes et ambitieuses portées par l'ensemble des acteurs, à toutes les échelles géographiques et à tous les échelons institutionnels. Le partage facilité des données produites par les AASQA permet d'y contribuer.

La plateforme facilite l'accès aux émissions annuelles régionales de plusieurs polluants de l'air (NOx, PM10, PM2,5) et du climat (gaz à effet de serre) du fait de différentes activités humaines : l'industrie, le résidentiel-tertiaire, l'agriculture, le transport routier et les autres types de transports.

Dans chaque région, les AASQA produisent et mettent à jour des inventaires locaux, à fine résolution, des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. Ces inventaires constituent des outils indispensables pour contribuer à l'accompagnement des Plans Climat-Air-Energie Territoriaux et plus largement des territoires face aux enjeux croisés air-climat-énergie-santé.

L'outil national Atmo Data vient en complément de ces inventaires régionaux pour apporter une vision harmonisée à l'échelle nationale, accompagner les stratégies nationales air-climat ciblées sur les régions (ex : **PREPA*** et **SNBC***) et comparer des territoires les uns par rapport aux autres.

La première version mise à disposition en octobre 2023 présente les données de polluants de l'air et de gaz à effet de serre d'émissions à l'échelle régionale.

* **PREPA**
plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques

* **SNBC**
Stratégie Nationale Bas-Carbone

Zoom sur Atmo Data, le service numérique national des AASQA

Atmo Data est un agrégateur national des données produites par les AASQA en accès libre et sous licence ODbL afin de faciliter leur connaissance, leur appropriation et leur réutilisation. Elle met à disposition des flux agrégés sur les 3 thèmes suivants :

- **indice ATMO**
- **les épisodes de pollution**
- **les émissions de polluants de l'air et de gaz à effet de serre à l'échelle de la région et de l'établissement public de coopération intercommunale**

Chacun peut donc bénéficier gratuitement de ces données en indiquant la source « Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air » via quatre services et accès aux données : une visualisation cartographique, un widget, une API, et un service Web Feature Service (WFS) pour la diffusion des données.

Atmo Data s'adresse à un public connaisseur : presse, associations, entreprises privées et publiques via leurs développeurs, géomaticiens...

En savoir plus sur Atmo Data

CLIMAT

Atmo France identifie comme une priorité de promouvoir la cohérence Air-Climat-Energie ainsi que les actions avec un impact co-bénéfique à ces différentes thématiques. Elle est un partenaire de structures nationales pour assurer la synergie entre les politiques climatique, énergétique et la qualité de l'air.

INDICATEURS D'ÉVALUATION DE L'IMPACT D'ACTIONS

Le commissariat général du développement durable du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires accompagne les villes françaises lauréates du programme européen "100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030", avec l'aide de l'ADEME, du **RARE*** et d'Atmo France dans une optique d'élaboration de socle d'indicateurs communs pour évaluer l'impact des actions des villes en faveur du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air. Toutes les villes françaises lauréates de ce programme européen sont membres des AASQA : Paris, Lyon et de Marseille, Bordeaux Métropole, Nantes Métropole, Dijon Métropole, Grenoble Alpes Métropole, Angers Loire Métropole et la Communauté urbaine de Dunkerque.

* **RARE**
Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT (HCC)

Atmo France a également poursuivi ses échanges avec le HCC dans le cadre de l'élaboration de leur rapport annuel. Atmo France et le RARE ont transmis au HCC une note expliquant la tendance observée des émissions de gaz à effet de serre par région et par secteur. Celle-ci met en exergue les éventuelles spécificités régionales qui ressortent.

SANTÉ

Atmo France a été sollicitée par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) pour participer aux travaux relatifs à la révision des recommandations sanitaires en vue de prévenir les effets de la pollution de l'air sur la santé. L'avis du HCSP datait de 2013 et il a souhaité prendre en considération l'évolution des connaissances, les facteurs de co-exposition et répondre à de nouvelles questions tel que le port du masque en cas de pic de pollution. Atmo France a apporté son expertise sur l'état de la qualité de l'air, l'interaction entre les polluants, sur les précurseurs et polluants non réglementés ainsi que sur les résultats de différentes études réalisées par les AASQA afin d'enrichir les échanges et les recommandations du HCSP.

Pour en savoir plus sur cet avis

ÉNERGIE

COMITÉ DE SUIVI DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS CHAUFFAGE AU BOIS

Atmo France a participé au comité de suivi du Plan national d'actions chauffage domestique au bois, piloté par la **DGEC***, qui s'est réuni 2 fois en 2023 (24 janvier et 7 novembre). **Le plan d'actions pour un chauffage au bois domestique plus performant** publié en juillet 2021 par le gouvernement, vise à réduire significativement les émissions de particules fines du chauffage au bois domestique. Il comporte des actions variées à mener aux niveaux national et local dans les territoires les plus sensibles, dont les zones concernées par un plan de protection de l'atmosphère.

Le comité de suivi du plan regroupe différents acteurs nationaux et territoriaux afin d'échanger sur l'avancement du déploiement des actions du plan national pour un chauffage au bois domestique performant. Différents sujets liés au bois sont traités, les avancées législatives sont présentées et des études et avis sont apportés afin d'enrichir et guider les actions sur le chauffage au bois.

* **DGEC**
direction générale de l'énergie et du climat

Pour en savoir plus sur le plan d'actions pour un chauffage au bois

POLLENS

ÉCHANGE NATIONAUX

En 2023, Atmo France, le **RNSA***, l'**APSF***, la DGEC et la **DGS*** ont poursuivi leurs échanges sur la coordination de la surveillance des pollens et de la gouvernance à définir entre les différents acteurs. Face aux difficultés à aboutir à un accord, les ministères en charge de la Santé et de l'Environnement ont saisi l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable afin de réaliser une investigation. Cette mission des inspections débutera en 2024.

Le rapport national produit par les acteurs nationaux de la surveillance polliniques et les ministères en charge de la thématique a été produit et publié le 21 mars 2023 à l'occasion de la journée de l'allergie.

En 2023, Atmo France et le RNSA ont chacun accueilli de nouvelles présidences. Une rencontre entre Catherine Hervieu et Nicolas Visez, président du RNSA, a été organisé le 18 septembre 2023 afin d'échanger sur les perspectives de travail entre les deux structures.

* **RNSA** Réseau National de la Surveillance Aérobiologique
* **APSF** Association des Pollinariums Sentinelles de France
* **DGS** direction générale de la santé

LIVRET POLLEN DE L'ALLIANCE DES COLLECTIVITÉS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Atmo France a été sollicitée par l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air dans le cadre de l'élaboration de leur livret thématique sur « Air et Pollens ».

Atmo France étant un des acteurs nommés par arrêté pour réaliser la surveillance des pollens, l'Alliance souhaitait intégrer des projets et des actions réalisées par les AASQA dans son livret. Atmo France a produit deux fiches, l'une sur les travaux de surveillance des pollens via la gestion des capteurs et le comptage des pollens fait par les AASQA, l'autre sur les travaux de modélisation pollen des AASQA afin de fournir de l'information la plus précise et locale possible et assister les personnes allergiques dans l'anticipation de leur traitement.

Consulter le livret pollen de l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air

INTER-COMPARAISON POLLEN

Atmo France a suivi et valorisé à l'échelle nationale des travaux d'inter-comparaison de capteurs réalisés par les AASQA. L'inter-comparaison entre capteurs permet d'évaluer la robustesse et fiabilité des données produites par de nouveaux modèles de capteurs par rapport aux données de référence. Atmo France, à la l'échelle nationale, et les AASQA, à l'échelle locale, sont régulièrement questionnées sur la fiabilité des données dont les données pollens et sur l'intérêt d'utiliser de nouveaux appareils automatiques ou mobiles, souvent moins chers et plus pratiques que les capteurs fixes. Afin de répondre aux questions avec des éléments concrets, différentes études ont été réalisées.

Ainsi, AirLab, en partenariat avec des AASQA, a réalisé une expérimentation visant à évaluer et intercomparer différents appareils de comptage de pollens automatisés et communicants vis-à-vis de la méthode de référence (capteurs Hirst). Les entreprises ayant répondu favorablement pour participer à cette étude furent Swisens Poleno et PS-400 Particulate Sensor. Les résultats ont été présentés le 31 mars lors d'un évènement accueilli par Airparif.

Pour en savoir plus sur l'étude

Une deuxième étude d'inter-comparaison entre les capteurs Beenose de la start-up LifyAir et les capteurs Hirst piloté par plusieurs AASQA (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Atmo Normandie, ATMO Grand Est et Atmo Haut-de-France) a été effectuée dont les résultats seront publiés en 2024.

AUTOPOLLEN

Atmo France est représentée au sein d'Autopollen, un consortium d'acteurs européens, piloté par MétéoSwiss, qui travaille sur l'homologation de méthodes et les développements technologiques en matière de surveillance automatique des pollens. L'objectif de ce programme est de développer un réseau de surveillance automatique des pollens en Europe. Le premier programme de travail (2018-2022) étant terminé, 2023 était focalisé sur l'élaboration du programme de travail pour les prochaines années. L'objectif pour la phase 2 (2024-2026) est de travailler sur l'harmonisation des seuils d'alerte pollen et sur la modélisation de la dispersion des pollens. La mise en place de capteurs automatiques en Suisse ayant permis de réviser les modèles avec des résultats intéressants.

Retrouvez les résultats

TRAVAUX MUTUALISÉS

Atmo France favorise la mutualisation d'information mais suit également les projets inter-AASQA. Afin d'être toujours informée des travaux et des projets mais aussi de répondre aux besoins des AASQA, Atmo France a réalisé en 2023 une étude "Etat des lieux" sur le sujet des pollens et un groupe de travail pollen le 17 mars 2023.

Les conclusions principales de cette étude ont montré que :

- **50% des AASQA gèrent des capteurs pollen**
- **Les travaux pollens des AASQA sont rémunérés à 50% par autofinancement**
- **Plus de 70% des AASQA communiquent sur les pollens**
- **Un développement des travaux pollen dans les AASQA**
- **Un intérêt croissant des AASQA à intégrer le projet inter-AASQA "Interpollen" afin de réaliser la modélisation à fine échelle et la prévision des pollens.**

Atmo France suit également l'évolution des travaux de modélisation des pollens réalisés dans le cadre du projet inter-AASQA "Interpollen".

AIR INTÉRIEUR

ACCOMPAGNEMENT DES AASQA

Atmo France coordonne le partage et la mutualisation des information sur le réseau. Pour ce faire, Atmo France organise des clubs thématiques. Toutefois, lorsque l'objectif est également de construire et mener des projets inter-AASQA, pilotés par Atmo France, ces clubs deviennent des groupes de travail thématiques. Les AASQA ont souligné la volonté d'être plus présentes sur la thématique qualité de l'air intérieur et de travailler ensemble sur des projets et campagnes. Ainsi, en octobre 2023, le club « qualité de l'air intérieur » est devenu le « groupe de travail qualité de l'air intérieur ».

Outre le partage des projets et de l'expertise des AASQA, Atmo France présente et organise des échanges autour des actualités nationales qui peuvent impacter le travail des AASQA. En 2023, ce fut le cas sur les actualités règlementaires, telles que la révision de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments qui va avoir un impact direct sur la qualité de l'air intérieur par les actions d'isolation et la mise en application de la règlementation pour la surveillance de la qualité de l'air en **ERP*** de 2022 en 2023 pour laquelle les AASQA sont régulièrement sollicitées pour accompagner les ERP ou pour réaliser des contrôles.

* ERP
Établissement
Recevant du Public

AGRICULTURE

AMMONIAC

Atmo France participe au comité scientifique et technique sur «**GENEM***». Ce comité est administré par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et composé d'experts dans les domaines traités par le comité. L'objectif de ce comité est d'éclairer l'administration et le groupe de concertation en émettant avis et recommandations. En 2023, le compartiment Air (ammoniac) a été abordé. A cette occasion, la candidature d'Atmo France a été acceptée afin apporter son expertise sur le compartiment Air et les sources/impacts et solutions aux émissions d'ammoniac agricole.

* **GENEM**
Gestion des éléments nutritifs et des émissions vers les milieu

AQAMETHA

Le projet AQAMETHA, débuté en 2021, a pour objectif d'établir et de partager un premier panorama à l'échelle nationale des niveaux de polluants et d'odeurs dans l'environnement des unités de méthanisation. En 2023, les AASQA ont terminé les dernières campagnes de mesures et campagnes olfactives auprès de six autres unités de méthanisation. Les résultats seront analysés en 2024. La partie implication citoyenne du projet n'a pas pu être mise en œuvre en raison de refus de participation des unités de méthanisation sollicitées. Des alternatives sont proposées au comité de pilotage du projet. La fin du projet est prévue pour fin 2024.

En savoir plus sur le projet

PESTICIDES

SUIVI NATIONAL

Les données de pesticides dans l'air débutent en 2002. Depuis 2021, un suivi national de 72 substances semi-volatiles et 3 substances polaires (glyphosate, AMPA et glufosinate) est réalisé sur un site par région administrative. Toutes les données des AASQA sont disponibles à tous sur la base de données pesticides PhytAtmo. Ce suivi national des résidus de pesticides dans l'air s'appuie sur un site par région administrative financé par le ministère en charge de l'Environnement. Chaque site mesure les substances semi-volatiles, la surveillance des substances polaires se fait en rotation sur 5 régions chaque année.

En 2023, Airparif, Qualitair Corse, Atmo Guyane, Hawa Mayotte et Gwad'air ont mesuré ces substances. Plusieurs AASQA complètent la surveillance par des sites régionaux supplémentaires, selon les financements obtenus localement dont la pérennité n'est pas systématiquement acquise.

Atmo France suit la bonne réalisation du suivi et fait le lien avec le LCSQA et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

PHYTATMO

En savoir plus sur Phytatmo

Les concentrations mesurées en pesticides dans l'air extérieur sont regroupées au sein d'une base de données pilotées par Atmo France : PhytAtmo. Cette base en libre accès, suivie tout au long de l'année par Atmo France, est mise à jour annuellement et compile les mesures de pesticides des AASQA depuis 2002. Elle est utilisée dans le cadre de la phytopharmacovigilance afin de suivre l'évolution des pesticides dans l'environnement.

PHYTOPHARMACOVIGILANCE

Atmo France est un partenaire de l'Anses dans le cadre de leurs travaux sur la phytopharmacovigilance. Ce dispositif national permet d'organiser la surveillance des effets et des signaux faibles des produits phytopharmaceutiques et de leurs résidus sur la santé et l'environnement. Atmo France et l'Anses se réunissent plusieurs fois par an (en 2023, le 5 juin et le 4 décembre) afin d'échanger sur les travaux et les données de la surveillance des AASQA ainsi que sur toute irrégularité ou alerte concernant les pesticides dans l'air.

A titre d'exemple d'irrégularité ou alerte, Atmo France et Atmo Nouvelle Aquitaine ont fait remonté un pic particulièrement élevé de prosulfocarbe sur le site de la Plaine d'Aunis en 2021. Ces données ont été analysées par l'Anses et Atmo France pour savoir si une alerte devait être envoyée aux acteurs de terrain. Atmo France et Atmo Nouvelle Aquitaine ont fait une étude d'analyse comparative afin d'alimenter les échanges.

Consulter l'étude

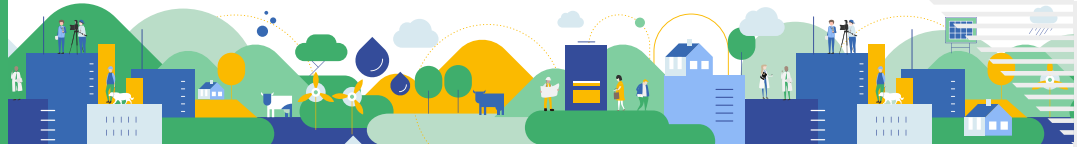

PESTIRIV

Depuis octobre 2021, Santé publique France et l'Anses réalisent une étude visant à mieux connaître l'exposition aux pesticides des personnes vivant près de vignes ou éloignées de toute culture. Cette étude intègre les différentes sources d'exposition dont la qualité de l'air. Atmo France et les AASQA sont partenaires de cette étude qui s'est poursuivie en 2023. Les campagnes de mesures des pesticides dans l'air ont été réalisées. D'autres éléments de l'étude ont pris du retard. En conséquence, les résultats de l'étude ne seront pas publiés en 2024 comme initialement prévu mais début 2025.

SUIVI DES TRAVAUX DES AASQA

Atmo France organise la mutualisation des travaux des AASQA via des groupes de travail thématiques. Parmi les priorités 2023, le groupe de travail pesticides a souhaité développer la datavisualisation des données pesticides regroupées dans PhytAtmo. En effet, la datavisualisation permet de mettre en lumière des informations complexes présentes dans des bases de données. C'est une première étape dans l'analyse des données agrégées par les AASQA. Les résultats de la datavisualisation seront publics en 2024.

MOBILITÉ

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ

Atmo France a activement participé à la mission de concertation sur les **ZFE-m***. Piloté par France urbaine et le gouvernement, plusieurs groupes de travail se sont réunis en 2023 pour élaborer une feuille de route dans l'optique de contribuer à l'amélioration de l'acceptation, économique et sociale des ZFE-m et d'en harmoniser la réglementation. Cette feuille de route vise d'abord à rechercher les conditions d'une concertation nationale sereine et d'un dialogue entre acteurs apaisé et fructueux. Elle cherche ensuite à promouvoir des mesures proportionnées, ciblées et partagées d'éloignement des populations exposées à des concentrations polluantes élevées, notamment dans la proximité immédiate des autoroutes urbaines. Elle compte enfin faire émerger un bouquet de solutions et de recommandations concrètes qui s'appuient à la fois sur un examen attentif de ce qui se fait dans les autres agglomérations, notamment européennes, et surtout sur ces ateliers de travail et de mise en commun. Atmo France a réalisé une présentation sur l'impact des ZFE-m sur la qualité de l'air.

* ZFE-m
Zones à Faibles Émissions mobilité

Projet fiches solutions mobilités

Lancé en 2023 et co-financé par l'ADEME, Atmo France pilote un projet inter-AASQA, regroupant Air Pays de la Loire, ATMO Grand Est, Airparif, Atmo Hauts-de-France et Air Breizh dont la finalité est la mise à disposition de 20 fiches pratiques présentant les impacts de différentes actions sur la mobilité favorables à la qualité de l'air et au climat. Les fiches seront publiées en juin 2024.

TRANSPORT

AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES (ACNUSA)

Atmo Francen a participé au colloque "Gagner la confiance des territoires" de l'ACNUSA le 9 janvier 2023. A l'occasion de ce colloque, l'ACNUSA et ses partenaires, dont Atmo France, ont signé une Charte pour la transparence des données.

En 2023, Atmo France a poursuivi son partenariat avec l'ACNUSA afin de faire des mesures aux abords des aéroports et de participer au groupe de travail sur les **PUF***. Ce dernier s'est réuni le 19 décembre 2023 et a traité des résultats de campagnes de mesures de différentes AASQA (surveillance/ évolution / variabilité spéciale/ évaluation des niveaux de PUF).

Atmo France a répondu à la sollicitation du cabinet Planète Publique qui a été mandaté par le collège de l'ACNUSA pour réaliser l'évaluation de la contribution de l'ACNUSA à la réduction des nuisances aéroportuaires. Cette étude vise à apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la cohérence de l'action de l'Autorité. En qualité de partenaire de l'ACNUSA, Atmo France a été auditionnée le 1er décembre 2023.

* PUF
Particules Ultra Fines

Consulter l'article

Navires

Atmo France fait partie du groupe de concertation du ministère en charge de l'Environnement pour la préparation au comité pour la protection de l'environnement marin (MEPC) de l'Organisme Maritime International (OMI) . Lorsque les sujets qualité de l'air et climat sont abordés, Atmo France fait partie de la délégation française auprès de l'OMI.

En 2023, Atmo France a participé à l'élaboration de la position française sur le projet de directive de récolte de données de black carbone issu des navires, à la position de la France en faveur de la création de valeurs seuils de black carbone pour les navires et de la création d'une zone de contrôle des émissions en Arctique et aux proposions de dérogations à la mise en place de moteurs Tiers III pour des navires n'ayant pas la place par exemple (les Tiers III limites les émissions d'oxyde d'azote).

En savoir plus sur la pollution maritime

FIR

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE NATIONALE

En 2023, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a mis en place le dispositif **MOMAP*** en cas d'incidents ou d'accidents industriels. Atmo France a été contactée dans le cadre de la mise en place de ce dispositif national afin d'étudier le rôle des AASQA proposé par le ministère.

* **MOMAP**
Moyens Mobiles d'Analyses et de Prélèvements

FEUX DE FORÊT

Durant l'été 2023, la pollution liée aux feux de forêt au Canada a été perçue en France métropolitaine et sur les territoires d'outre-mer des caraïbes. Afin de répondre aux nombreuses questions liées à l'impact et à la nature de cette pollution, Atmo France a effectué une analyse et construit des éléments de langage spécifique à cette source de pollution particulière et préoccupante.

LE LANGAGE DES NEZ

Atmo France participe au Comité de pilotage national sur la méthodologie du Langage des Nez ®. L'objectif de ce comité, piloté par Atmo Normandie, est de regrouper différents acteurs afin de pérenniser et déployer cette méthodologie Une étude a été commandé à Ernst&Young sur le type de structure et modalité de gouvernance pouvant être créé afin d'atteindre l'objectif de pérennité et de développement du Langage des Nez ®. Grâce à l'obtention de financements et du soutien de partenaires, une fiche de poste a été élaborée afin d'avoir un soutien salarié dans les missions du projet.

En savoir plus sur la méthodologie du Langage des Nez ®

INNOVATIONS

Identifier les grands enjeux de la qualité de l'air et prendre part aux débats font partis des missions d'Atmo France. L'un de ces enjeux est le développement des données complémentaires à celles produites par les stations fixes, par des outils innovants tels que les drônes, les microcapteurs ou les satellites.

MICROCAPTEURS ET DRÔNES

Le sujet des microcapteurs est un sujet récurrent depuis plusieurs années : les AASQA évaluent leur fiabilité puis utilisent les données les plus robustes dans un contexte informatif. Atmo France a participé au groupe de travail du LCSQA permettant de cadrer l'utilisation des microcapteurs. Plusieurs études et échanges ont eu lieu sur l'usage de microcapteurs embarqués sur drône et sur la fiabilité de l'usage de ces données. L'intérêt des données par drônes est, notamment, dans le suivi de panaches de fumés. Cet intérêt a poussé Atmo France à être partenaire du projet SIMEA de la société UAVIA qui a pour objet d'étudier la fiabilité des données effectuées par les drônes.

En savoir plus sur le projet SIMEA

SATELLITES

De nombreux nouveaux partenaires ont été identifiés en 2023 sur le sujet des données qualité de l'air issues des satellites. Atmo France a rencontré plusieurs partenaires d'études spatiales afin de présenter les projets et besoins des AASQA en matière de données satellites comme données complémentaires :

- **l'entreprise Collecte Localisation Satellites, filiale du CNES***
- **la start-up GRASP qui collabore avec des agences spatiales telles que le CNES, l'ESA, l'EUMETSAT ou encore la NASA et a déployé dix satellites consacrés à la pollution atmosphérique par les aérosols.**

Atmo France a également débuté des échanges avec le CNES directement et a participé au séminaire du CNES et du LCSQA le 8 décembre sur «Qualité de l'air & données satellitaires» auquel certaines AASQA présentaient leurs projets.

* CNES
Centre national d'études spatiales

RESSOURCES HUMAINES

Depuis la crise covid-19, le marché est en constante évolution. Les AASQA n'échappent pas à cette nouvelle dynamique. Les difficulté de recrutement des métiers techniques, la fidélisation du personnel, l'attractivité de certains territoires et la concurrence sont venus s'ajouter aux problématiques déjà existantes (l'essor du télétravail, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, le sens donné a son travail). C'est dans ce contexte que les AASQA ont a exprimé le besoin de travailler sur la marque employeur des AASQA, à l'occasion d'un atelier lors des Journées techniques de l'air 2023 à Strasbourg.

Parallèlement, Atmo France a continué d'échanger avec les représentants de CINOV, organisation patronale de la branche des bureaux d'études techniques et à contribuer aux travaux de la commission sociale et formation fédérale de cette organisation.

ACHATS GROUPÉS

Depuis le second trimestre 2023, la Fédération Atmo France est en charge des achats groupés des AASQA. En effet, dans le cadre de la réorganisation de SynAirGIE, il a été décidé qu'Atmo France superviserait les achats groupés des AASQA. En 2023, la mission a consisté à reprendre les appels d'offres et les commandes en cours dans une volonté d'économie d'échelle dans un contexte inflationniste.

En 2023, la mission a consisté à reprendre les appels d'offres et les commandes en cours sur les analyseurs PUF et les marchés d'électricité et de gaz dans une volonté d'économie d'échelle dans un contexte inflationniste.

COMPTABILITÉ

Dans un souci d'harmonisation, les AASQA se réunissent, dans le cadre du groupe de travail comptabilité, pour travailler sur la comptabilité générale et analytique. En 2023, il s'est focalisé sur la comptabilité générale et notamment sur le guide méthodologique comptable. En effet, depuis la réforme de la comptabilité des associations, le guide utilisé par les AASQA n'était plus conforme à la réglementation comptable. Accompagnés par un cabinet, les travaux ont été menés dans le cadre d'un groupe de travail composé des référents nationaux en s'appuyant sur les équipes des AASQA.

FINANCEMENT

Tout au long de l'année 2023, Atmo France a été fortement mobilisée sur le sujet des différents financements des AASQA (venant de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises via les dons délibératoires de TGAP-air), financements qui ne sont attribués qu'annuellement à chaque AASQA, et qui sont confrontés depuis plusieurs années à divers évènements perturbant leur pérennité (crises économiques et énergétiques entrainant des baisses de ressources (TGAP-air...) et de l'inflation, financements contraints des collectivités qui se désengagent...)

Le groupe de travail dédié au financement des AASQA a poursuivi tout au long de l'année 2023 ses réflexions, ses travaux et ses actions sur plusieurs axes.

Il a accompagné le **BQA*** dans la répartition équilibrée du financement des AASQA par l'Etat issu de la Loi de finances pour l'année 2023, pour répondre le plus équitablement aux besoins de chacune d'entre elle.

* **BQA**
Bulletin Quotidien des Alertes - Santé publique France

Atmo France a régulièrement participé à différents groupes de travail thématiques (investissement, comptabilité, ...) internes ou avec le BQA permettant d'affiner le travail des AASQA dans la justification de leurs besoins (en investissement, renouvellement de matériel, fonctionnement, ...) et de stratégies spécifiques à la surveillance de certains polluants.

La mobilisation a aussi été poursuivie pour consolider le financement des AASQA pour l'exercice 2024 dans le cadre du projet de loi de finances 2024, et en particulier dans la perspective de l'adoption de la nouvelle directive sur l'air ambiant qui va renforcer le dispositif de surveillance. Le financement par anticipation des nouveaux outils de surveillance a pu être ainsi être justifié et acté dans le financement public pour l'année 2024.

Le soutien de parlementaires à l'automne 2023 pour accroître le financement public des AASQA et pour envisager d'autres ressources financières est à souligner même si cette mobilisation n'a pas abouti lors des débats sur le projet de loi de finances 2024 qui n'ont pas pu allés jusqu'à leur terme suite au recours du «49.3».

Cette mobilisation des parlementaires de divers horizons, confirme leur attachement au réseau des AASQA, tiers de confiance de par leur gouvernance quadripartite et leurs financements diversifiés qui produisent des données référencées et qui accompagnent les politiques en faveur de la qualité de l'air (diagnostic, suivi, évaluation) selon une approche Air-Climat-Energie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2023
présenté à l'Assemblée Générale du 14 mai 2024

Responsable de publication :
Catherine Hervieu, Présidente d'Atmo France
Rédactrices :
Joënia Barul, Delphine Guillaume, Anne Laborie et Charlotte Lepitre
Conception graphique :
G.Mottier - edensud.fr

© Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse d'Atmo France

Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air

Atmo France